Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-200082980-20251218-2025_11_03-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de Val-Couesnon

Commune de VAL-COUESNON — Délibération 2025-11-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025
Date de convocation : 10 décembre 2025
En exercice : 29 ; présents et représentés : 25

Présents : M. Emmanuel HOUDUS, M. Loeiz RAPINEL, Mme Huguette GARNIER, M. Raymond HALAIS, Mme Brigitte BARBIER, M. Gilles DRONIOU, M. Matthieu JOUVENCE, Mme Solenne ROBINARD, Mme Sabrina MACHARD, M. Laurent GORÉ, M. Pascal LAMBERT, Mme Rose-Marie MOUAZÉ, Mme Mélanie CLOSSAIS, Mme Emmanuelle SCHULZE-THEBAULT, M. Jean-Pierre ALLANIC, Mme Françoise BLAISE, Mme Patricia LE PRIELLEC-BRIAND, M. Jean-Yves GUILLARD, M. Thibaud de ROHAN-CHABOT, M. Loïc PORCHER.

Excusés : M. Henri AVRIL (pouvoir à M. HOUDUS), M. Louis HALAIS (pouvoir à Mme CLOSSAIS), M. Michel VIALLARD (pouvoir à Mme GARNIER), M. Philippe GERMAIN (pouvoir à Mme LE PRIELLEC-BRIAND), Mme Delphine LEMOINE (pouvoir à M. GUILLARD).

Absents : M. Bruno LUCAS, Mme Marie-Antoinette JUHEL, M. Dominique BRAULT, Mme Sophie HOUSSAY (pouvoir à M. BRAULT).

Secrétaire de séance : Mme ROBINARD

Ouverture anticipée des crédits en investissement pour 2026 – Budget Général

Les membres du Conseil Municipal sont informés que le Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que dans le cas où le budget n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice, l'exécutif de la collectivité peut mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il prévoit également que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité, sur autorisation de l'organe délibérant, peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'exercice.

Conformément au Règlement Budgétaire et Financier, il est prévu « *Pour les dépenses à caractère pluriannuel comprises dans une autorisation de programme ou dans une autorisation d'engagement, le Président de l'exécutif de l'entité peut, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'à son règlement, en cas de non-adoption du budget, liquider et mandater les dépenses d'investissements et les dépenses de fonctionnement correspondant aux autorisations ouvertes aux cours des exercices antérieurs, dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre, égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption ou de son règlement* ».

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-200082980-20251218-2025_11_03-DE

Il est donc proposé l'ouverture des crédits suivants :

Chapitre	BP 2025	RAR	Compte	Code fonction	Ouverture anticipée proposée pour 2026
20 Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 250,00 €	936,13 €	2031	020	2 328,47 €
204 Subventions d'équipement versées	80 000,00 €	- €	2046	510	20 000,00 €
21 Immobilisations corporelles (hors opérations)	741 141,28 €	23 116.46	2111	020	179 506.21 €
23 Immobilisations en cours	5 400,00 €	- €	2313	311	1 350,00 €
Opération 131 – Salle multi-activités	36 481,42 €	5 161,21 €	2313	311	7 830,05 €
Opération 206 – Boulangerie	5 117,40 €	5 117,40 €		632	- €
Opération 213 – Pont du Couesnon	350 000,00 €	21 500,38 €	2315	845	82 124,91 €
TOTAL	**1 228 390,10 €**	**55 831.58 €**			**293 139.64 €**

N° AP/CP	Compte	Code Fonction	AP/CP	Crédits de paiement 2025	Ouv. anticipée 2026
2024-01	2313	211 212 4221	Rénov. Ecole JDL Fontaine – Op. 219	43 257,95 €	10 814,49 €
2024-02	2188 2313	312	Eglise Saint-André – Op. 220	58 460,00 €	14 615,00 €
2024-03	20415332 21534	512	Rénovation Eclairage Public – Op. 216	163 279,92 €	40 819,98 €
2023-03	2188	338	City stade – Op. 217	148 107,75 €	37 026,94 €
2024-04	2031	020	Chaufferie Hôtel de Ville – Op. 221	27 200,95 €	6 800,20 €
2024-03	16878	512	Tvx de rénovation des installations EP (sde35) – Op. 222	34 207,29 €	8 551,82 €
			TOTAL	**474 513,86 €**	**118 628,47 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité, par 20 voix pour, 5 voix contre (Mme LE PRIELLEC-BRIAND, M. GERMAIN, M. GUILLARD, M. PORCHER, Mme LEMOINE)

- **AUTORISE** l'ouverture de crédits d'investissement d'un montant de 293 139.64 € aux articles précisés ci-dessus, dans l'attente du vote du budget.

- **AUTORISE** l'ouverture de crédits de paiement d'un montant de 118 628,47 € pour les opérations précisées ci-dessus, dans l'attente du vote du budget.

Pour extrait certifié exécutoire,
À Val-Couesnon, le 23 janvier 2026.

Le Maire,
Emmanuel HOUDUS

MAIRIE DE VAL-COUESNON (Ille-et-Vilaine)